

CHAUX



- 1 - SOMMAIRE
- 2 - LE MOT DU MAIRE
- 3 - MAIRIE DE CHAUX
- 4 - SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU
- 6 - MARATHON RELAIS DES HAUTES-COTES
- 7 - LES TALENTS DE CHAUX
- 9 - HISTOIRE DE CHAUX
- 10 - CHAUX BIZZ
- 11 - CHAUX BIZZ
- 12 - CHAUX BIZZ
- 13 - CHAUX BIZZ
- 14 - CHAUX VILLAGE PATRIMOINE
- 15 - REPAS DES AINES
- 16 - RUBRIQUE PRATIQUE ET CIVISME
- 17 - RENOVATION ENERGETIQUE
- 18 - TRI DES DECHETS
- 19 - ETAT-CIVIL



LE BULLETIN

LE MOT DU MAIRE



1er JANVIER 2017 – NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le 1er janvier 2017, notre Communauté de communes connaîtra une évolution importante puisque avec la fusion de celles de GEVREY CHAMBERTIN et du SUD DIJONNAIS, nous formerons une entité de plus de 30.000 habitants.

Ce nouveau territoire sera le plus important de la Côte d'Or derrière bien sûr la Communauté Urbaine du Grand DIJON et la Communauté d'Agglomération de BEAUNE Côte et Sud. Il s'appuie sur l'identité culturelle et économique qu'est la « COTE DE NUITS » secteur inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis juillet 2015.

Les discussions au cours des derniers mois ont été nombreuses et passionnées. Le vote des 56 communes concernées a confirmé le schéma proposé par Madame la Préfète de la Région Bourgogne/Franche Comté, Préfète de la Côte d'Or, à savoir :

35 communes ont délibéré en faveur de la fusion à 3

4 communes n'ont pas délibéré, mais ont été réputées favorables

17 communes ont délibéré contre la fusion

La logique de territoire l'a donc emporté.

Même tissu économique, même configuration géographique (Hautes Côtes, Côte, Plaine), certains services sont déjà utilisés en commun par exemple, la distribution de l'eau par plusieurs syndicats intercommunaux, l'utilisation de nos stations d'épuration, de nos déchetteries, etc ...

Certaines compétences par contre devront être harmonisées dans l'année à venir, exemple de la compétence scolaire exercée par la C/C de GEVREY CHAMBERTIN mais pas par celles du PAYS DE NUITS ST GEORGES et du SUD DIJONNAIS.

L'Association des Maires de la Côte d'Or (A.M.F. 21) dont je siège au Conseil d'Administration avait appelé au regroupement en attirant l'attention sur l'enjeu que représentait cette évolution « L'opportunité de constituer des Communautés cohérentes, solides, viables, ne se représentera pas de sitôt. La logique territoriale doit l'emporter sur toute autre considération, car il en va de l'avenir du bloc communal, niveau d'organisation des services publics locaux de 1ère proximité. La nouvelle carte devra résulter de la volonté des Communes, tout devra être fait pour faire entendre cette volonté »

La nouvelle « gouvernance » devra être mise en place au plus tard le 27/01/2017

Bon vent à ce nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunal dont le siège sera à NUITS ST GEORGES.

Jean-Claude BELLINI.

MAIRIE DE CHAUX

Région Bourgogne Franche-Comté
Département Côte-d'Or
Arrondissement Beaune
Canton Nuits-Saint-Georges

Hôtel de ville

1 place de la Mairie
21700 Chaux

Code postal 21700
Code commune 21162

Contactez la mairie

Téléphone : 03 80 61 04 08
Fax : 03 80 61 04 08
E-mail : mairie.chaux@wanadoo.fr

Démographie
Population municipale 464 hab. (insee 2016)
Densité 64 hab./km²

Site internet: www.mairiechaux21700.fr

Géographie
Coordonnées 47° 07' 51" Nord 4° 54' 24" Est

Horaires de la mairie

Altitude Min. 265 m – Max. 432 m
Superficie 7,04 km²

Le lundi : de 14h15 à 16h30
Le mercredi : de 10h00 à 11h45

Les habitants de Chaux sont les Chaulais et les Chaulaises.



SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU DES HAUTES COTES

Les Echos de l'eau.....

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable des Hautes Côtes (SIAEP HC) regroupe les communes d'Arcenant, Chaux, Fussey, Magny les Villers, Marey les Fussey et Meuilley soit 1 894 habitants et 905 abonnés.

Le service de l'eau est exploité en affermage avec la Société VEOLIA EAU – Compagnie Générale des Eaux en vertu de 3 contrats et de leurs avenants :

Communes de Fussey, Magny les Villers et Marey les Fussey : contrat d'affermage ayant pris effet le 01/01/2010 avec échéance le 31/12/2017

Commune d'Arcenant : contrat d'affermage ayant pris effet le 01/01/2010 avec échéance le 31/12/2021

Communes de Chaux et Meuilley : contrat d'affermage ayant pris effet le 01/01/2014 avec échéance le 31/12/2025

Les prestations confiées au fermier sont les suivantes :

Gestion du service : application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs, mise en service des branchements, entretien de l'ensemble des ouvrages, renouvellement des branchements, des canalisations inférieures à 6 m, des compteurs et des équipements électromécaniques

Gestion des abonnés : accueil des usagers, facturation et traitement des doléances client.

Le SIAEP HC garde la maîtrise des investissements et la propriété des biens : renouvellement des canalisations (supérieures à 6 m), de la voirie, des forages et du génie civil.

Les ressources en eau sont assurées par :

Le captage de Chevannes qui alimente les communes de Chaux et Meuilley et la commune de Chevannes avec un contrat de vente d'eau. En 2015 les prélèvements pour les besoins du SIAEP HC ont été de 43 739 m³

La source de la Douée à Arcenant qui alimente la commune d'Arcenant et le hameau de Chevrey et en période d'étiage les communes de Chaux et de Meuilley. En 2015 les prélèvements pour les besoins du SIAEP HC ont été de 31 588 m³ dont 5 417 m³ pour l'alimentation de Chaux et Meuilley

Un achat d'eau à la Communauté d'Agglomération de Beaune - Côte et Sud pour l'alimentation des communes de Fussey, Magny les Villers et Marey les Fussey. En 2015 le SIAEP HC a acheté 24 530 m³ pour les besoins de ces 3 communes.

La consommation moyenne par abonnement domestique est de 86 m³ par an. Elle était de 102 m³ en 2014.

La distribution de l'eau sur l'ensemble du SIAEP HC s'effectue via linéaire de réseau hors branchement de 35.2 km.

En 2015, le rendement du réseau de distribution des communes de Meuilley et Chaux à été de 81.3% , celui d'Arcenant et Chevrey de 83.1% et celui des communes de Fussey, Magney et Marey de 90.4 %.

PRESENTATION DE VOS FACTURES D'EAU

Sur vos factures sont clairement indiqué à qui sont reversées les sommes qui vous sont demandées :

Distribution de l'eau :

Partie syndicale : Abonnement et consommation : sommes versées au Syndicat pour financer les investissements sur la partie production et distribution de l'eau (extension ou renouvellement de réseau d'eau potable, mise au norme de la qualité de l'eau etc..)

Partie Distributeur : Abonnement et consommation : sommes versées à la Sté Fermière « VEOLIA Eau » pour gérer l'entretien des installations du Syndicat (Captage, compteurs d'eau, Pompes et l'ensemble du matériel pour assurer la distribution de l'eau potable, recherche et réparation de fuites sur le réseau de distribution etc...)

Fonds de renouvellement : Versement au Syndicat. Cette somme est mise en réserve sur notre compte administratif et ne pourra être utilisée que pour les travaux de renouvellement de canalisation.

Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) : cette contribution demandée par l'agence de l'eau sert à financer certains travaux.

Collecte et/ou traitement des eaux usées :

Ces sommes, abonnement et consommation, sont entièrement reversées à la Communauté de Communes du Pays de Nuits St Georges qui a la compétence assainissement.

Les communes d'Arcenant, Chevrey, Chaux, Marey les Fussey, Fussey et Meuilley sont rattachées à la station de Meuilley et au budget assainissement des Hautes Côtes,

La commune de Magney les villers est rattachée à la station de Quincey.

Organismes publics :

Ces sommes sont versées à l'agence de l'eau pour financer des travaux soit dans l'assainissement ou l'eau potable.

« EAU » revoir et EAU prochain NUMER'EAU..... ..

Philippe BALIZET

MARATHON RELAIS DES HAUTES-COTES

Le 5 juin trente-neuf équipes de six coureurs ont contribué au joli succès de la 9e édition du Marathon relais des Hautes-Côtes disputé à Chaux. Les "Denisettes" et les "Minions", formations issues de l'ASPTT Dijon, ont conservé leurs titres féminins et masculins, le lycée Eiffel de Dijon l'emportant en Mixte.



LES CHAULAIS ET LES CHAULAISES ONT DU TALENT, AUJOURD'HUI...

Michel GUENOT



Michel a la passion des objets anciens.
Sa collection de bidons d'huile voiture en
compte plus de 300 exemplaires.



Et celui qui ne possédait qu'une bicyclette avait souvent recours aux rustines.



Il nous montre également sa collection de burettes d'huile. Cet accessoire moins utilisé de nos jours était indispensable à l'ère industrielle. Elles avaient leur place chez les bijoutiers, les photographes, les mécaniciens, les militaires pour les armes et aussi les secrétaires pour leurs machines à écrire.

Le collectionneur de burettes est un « burophile » de l'ancien français « buire = burette ».



Dans un prochain numéro, Michel nous fera découvrir une autre de ses passions... A suivre

Un siècle d'histoire, nos racines, nos origines, celles de notre village.

MAI 1905

Emplacement des alambics portatifs

Vu la loi du 22 avril 1905 sur les bouilleurs de cru

Considérant que l'emplacement le plus convenable pour la distillation est le voisinage de la mare communale

Prie l'administration des contributions directes de bien vouloir désigner la partie sud de cette mare pour l'installation des alambics destinés à la distillation des produits des récoltants du village.

JUILLET 1905

Subvention d'un réserviste

Vu la demande présentée par le réserviste Chaffote Charles, carrier, domicilié à Chaux, né le 9 novembre 18977 à St Nicolas les Cîteaux, lequel a accompli une période d'exercices de 28 jours le mois d'avril dernier au 1er régiment d'Artillerie à Dijon, sollicite un secours sur le crédit voté par le parlement. La Commune de Chaux, en raison de son manque de ressources, ne peut accorder aucune subvention à cette famille.

Le 4 Février 1906, la commission départementale accorde une subvention de 25 F à la Commune de Chaux aux familles nécessiteuses des réservistes et des territoriaux. Le nommé Chaffote étant le seul à avoir sollicité une subvention, cette allocation de 25 F lui sera versée intégralement.

AVRIL 1906

Victimes de carrières

Le Maire propose de bien vouloir voter une somme pour venir en aide aux victimes des mines de carrières.

L'Assemblée vote à l'unanimité une somme de 25 F pour secourir les veuves et orphelins des malheureuses victimes de la terrible catastrophe des carrières.

Extraits des archives municipales.

Michel JARDEL

ACTIVITE DU COMITE DES FETES "CHAUX BIZZ"

Nos activités passées:

Samedi 23 janvier, la troupe Cassis Théâtre a réjoui 45 spectateurs en interprétant la pièce « Ravi de vous rencontrer »



Samedi 19 mars, la troupe de théâtre « En bonne compagnie » était de retour à Chaux pour interpréter la pièce de Philippe Cauré « vol avec affection »



Samedi 21 mai, 10 courageux marcheurs dont 2 enfants ont participé à une randonnée sous un beau soleil



ACTIVITE DU COMITE DES FETES "CHAUX BIZZ"

Dimanche 29 mai, compte tenu d'une météo fortement défavorable, nous avons été contraints d'annuler notre vide grenier.

Jeudi 14 juillet, le comité des fêtes a organisé un lancer de ballons. Résultat : 1 ballon a été récupéré aux environs de Macon, ballon lâché par Leny Privolt.



Samedi 24 septembre, 7 courageux ont randonné jusqu'aux petites grottes situées au-dessus de Nuits Saint Georges et dénommées « les trous légers » avant de se retrouver pour un copieux gouter.



ACTIVITE DU COMITE DES FETES "CHAUX BIZZ"

Dimanche 16 octobre, exposition de peintures dans la salle des fêtes de la commune :

- 8 exposants dans la salle des fêtes + Chantal Chapelle et son groupe chez Joël Manzana
- 95 visiteurs (soit plus que lors de certaines expos dans les granges qui se déroulaient sur 2 jours)
- 4 tableaux vendus

Rendez-vous en 2017 pour une nouvelle exposition.



Lundi 31 octobre, déguisés, équipés de masques ou de chapeaux de sorcières, une cinquantaine d'enfant et parents se sont retrouvés pour Halloween. Après une promenade dans les rues de la commune en quête de friandises, tout le monde s'est ensuite réuni à la salle des fêtes pour partager une soupe aux potirons ainsi que les gâteaux offerts par les familles.



ACTIVITE DU COMITE DES FETES "CHAUX BIZZ"

Samedi 3 décembre, 36 courageux se sont retrouvés à 6h30 avec comme direction les marchés de Noël de Riquewihr et de Kaysersberg. Chacun a pu profiter des décors féériques alliant l'esprit de Noël et ce qui fait le charme de l'Alsace : décors, échoppes du marché de Noël, le tout dans des effluves de pain d'épices, de cannelle et de vin chaud. Une copieuse choucroute accompagnée (avec modération) de spécialités locales liquides nous a permis de reprendre des forces à l'heure du déjeuner.



Et toujours, **les 3èmes mardi de chaque mois**, rendez-vous à la salle communale, pour nos soirées "jeux de cartes" qui réunissent de fidèles amateurs de tarot et d'autres jeux de société.

Nos activités à venir :

A noter sur vos agendas :

- **Le samedi 11 mars 2017** : retour de notre troupe de théâtre qui viendra vous présenter la pièce « Folle Amanda » de Barillet et Grédy

- **Le dimanche 28 mai 2017** notre vide grenier.... En espérant que le soleil soit présent cette année à ce rendez vous

CHAUX VILLAGE PATRIMOINE

Chaux-Village Patrimoine (plus connue sous le sigle CVP) a tenu sa deuxième Assemblée Générale à la salle des fêtes de Chaux, le 11 mars 2016. Fort du soutien du Conseil Municipal, de 2 sponsors privés MM Brandao et Colliat et de ses 25 adhérents, CVP a poursuivi et étendu ses activités en cette année 2016.

Rappelons que l'assemblée générale est ouverte à tous les habitants de Chaux sans obligation d'adhérer à l'association. C'est à cette occasion que l'association a publié un petit livret montrant les fleurs sauvages que vous rencontrez lors de vos promenades autour de Chaux. Réalisé par Marie-Claire et Chantale ce recueil qui peut facilement se glisser dans une poche, vous sera d'une grande utilité lors de vos promenades.

Le 18 juin 2016 CVP a participé à la journée européenne du petit patrimoine en organisant une exposition dédiée aux vieux outils et aux vieux métiers . Avec 80 participants, cette manifestation a connu un très vif succès. Rappelons que le quizz concernant les vieux outils a été remporté par Clara, petite fille de Jacques et Josette Marle et Anne-Marie Perrin.

Le grand projet de cette année reste le « Lavoir devant la Fontaine ». Restauration et nettoyage se poursuivent, tant par la commune que par l'association. Une importante rencontre a eu lieu le 17 octobre à la mairie puis au lavoir, en

présence de : M.Bedel de la Fondation du Patrimoine, Mme Bobard gestionnaire du projet Leader du Pays Baunois, du Maire assisté de conseillers municipaux et les représentants de CVP pour envisager les travaux à entreprendre et commencer un dossier très complet qui devrait être soumis en juin 2017 pour validation et aide financière du Pays Beaunois et de la Fondation du patrimoine.

Le 20 novembre, par un temps magnifique, la visite de Châteauneuf-en Auxois, commentée par une guide passionnée, et un repas pris en commun à l'Auberge du Château sont venus récompenser les membres du conseil et leurs conjoints pour leurs engagements et les efforts fournis tout au long de l'année.

Fidèle à la tradition, en cette fin d'année , Chaux-Village-Patrimoine adresse à tous les habitants ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2017.

Jean-Claude CHAPELLE



REPAS DES AINES

Le 27 novembre 2016, le conseil municipal fêtait les anciens du village lors du traditionnel repas de fin d'année dans une ambiance joyeuse et bon enfant.



Photo: G. Duveret

Ambiance musicale : karaoké et danse : " pouces en avant, coudes en arrière et toutouwa et toutouwa..... ".



RUBRIQUE PRATIQUE ET CIVISME

Raticide

Les personnes qui souhaitent avoir du raticide sont informées qu'il y a des sachets à leur disposition en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

BIBLIOBUS:

A la Mairie de 14 à 15h30
Mercredi 4 janvier 2017
Mercredi 29 mars 2017
Mercredi 6 septembre 2017

MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé du **26 Décembre 2016 au 02 Janvier 2017 inclus**. En cas d'urgence s'adresser au Maire ou aux adjoints

Inscription sur la liste électorale

Un permanence sera ouverte le samedi **31 décembre 2016 de 10h à 12 h**

Cérémonie des Voeux 2017 :

Le maire et les membres du conseil municipal vous invitent à participer à la cérémonie des voeux **dimanche 8 janvier 2017 à 11h** à la salle des fêtes de de Chaux



RENOVATION ENERGETIQUE



1, boulevard Foch - 21 200 BEAUNE / Tél. : 03 80 24 57 99 / Fax : 03 80 24 57 81
www.paysbeaunois.org / contact@paysbeaunois.org



Un nouveau service dédié à la rénovation énergétique de nos habitations :

La plate-forme de rénovation énergétique du Pays Beaunois
ouvre ses portes le 12 septembre

Si vous avez un projet de rénovation de votre habitation, que ce soit un petit projet ou un grand projet, pour une maison très ancienne ou plus récente,

Si vous vous battez avec toutes les techniques de rénovation, si vous hésitez entre certaines ...

Si vous êtes perdus au milieu des aides financières possibles,

Si vous avez tout simplement des questions sur l'amélioration de votre confort ou à propos de la réduction de vos factures d'énergie ...

Contactez dès à présent la plate-forme de rénovation énergétique du Pays Beaunois !

Porte d'entrée pour les questions sur l'énergie, la plate-forme de rénovation énergétique du Pays Beaunois vous propose **un accompagnement personnalisé tout au long des étapes de votre projet.**

Après avoir pris en compte votre demande et répondu à vos premières interrogations, nous vous orienterons vers le bon interlocuteur, spécialiste de la rénovation énergétique :

- les conseillers de l'Espace INFO ÉNERGIE de Côte-d'Or,
- les techniciens de SOLHIA Côte-d'Or,
- les juristes de l'ADIL de Côte-d'Or ...

Porté par le Pays Beaunois, **ce service gratuit, neutre et indépendant**, est à la disposition de tous les habitants du territoire.

N'hésitez pas à nous joindre pour avoir plus de renseignements sur l'accompagnement que nous pouvons vous proposer. Nous sommes à votre disposition :

- par téléphone au 03 80 24 55 60, le lundi de 14h à 17h30 et le mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
- dans nos locaux le mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Plate-forme de Rénovation Énergétique du Pays Beaunois

1 boulevard Foch à Beaune
Bâtiment Lorraine – 2eme étage

03 80 24 55 60

GUIDE TRI DES DECHETS

ETAT CIVIL

DECES

Monsieur Philippe MORY – décédé le 29 Mars 2016

Monsieur Gino DE CIAN – décédé le 18 Juillet 2016

MARIAGES

Madame Sabrina DE BIASI et Monsieur Jean-Claude BLOT – le 02 Avril 2016

Madame Eglantine Claude Jeanne SPRENGELMEIJER et Monsieur Damien Jean-Marie BOEGLIN - le 16 Avril 2016

Madame Séverine Véronique BELLINI et Monsieur Olivier David LELIEVRE – le 03 Septembre 2016

NAISSANCES

Teilyo Claude Prosper CALVADOS né à Beaune le 18 Avril 2016

Gabin PUTOT né à Beaune le 24 Juillet 2016

Alizée Méline DUREUIL née à Beaune le 17 Novembre 2016



Ont participé à ce numéro:

Danielle Lacoudre

Michel Lacoudre

Michel Jardel

Jean-claude Bellini

Daniel Desainte-Mareville

PhillipeBalizet

Jean-Claude Chapelle

Suggestions & remarques

à : d.dm.chaux@orange.fr

2017



**NOUS VOUS SOUHAITONS NOS MEILLEURS VOEUX
POUR 2017**